

## **Les contes de « MAUHARGAT »**

### **Chapitre 2 : « Influenceur, vous avez dit influenceur... ? »**

« Un cop era » (Il était une fois) une communauté de « Bienheureux » qui voulut mettre un terme aux mauvaises odeurs occasionnées par ses propres rejets dans les caniveaux.

#### **LE « PICHOT »**

Ça, depuis des lustres, ils supportaient une telle situation. Il faut dire que le « PICHOT », qui rejetait fidèlement tous ces miasmes directement dans la Garonne, était le lieu de rendez-vous privilégié des créatures peuplant les eaux du fleuve.

Les jeunes gravitaient régulièrement autour du débouché de la puanteur pour attraper à la ligne goujons, ablettes et autres barbots. Plusieurs « birols » s'alignaient le long du quai attenant et leurs filets tête-bêche tournaient laborieusement pour capturer les aloses, tandis que les pêcheurs vauquaient à d'autres occupations.

Ce n'est qu'en fin de journée que le produit de l'activité des «birols» était déverrouillé : tout ce qui ne relevait pas de l'alose allait tout droit dans la musette des jeunes qui attendaient avec impatience ce moment magique.

#### **LA POLICE DES MŒURS**

Tout cela aurait pu durer encore longtemps puisque , face aux appels pour participer à la construction d'une station d'épuration sur l'autre rive (la moins cultivée), les « Bienheureux » firent tous la sourde oreille.

L'intervention de la police des mœurs mit un terme à leur immobilisme lorsque le culte de l'environnement commença à être célébré selon la liturgie de la « pensée unique ».

Alors les « primi inter pares » (les élus) se risquèrent à engager des travaux pharaoniques pour régler le problème. Même étalée sur dix huit ans, l'opération ne manqua pas de ponctionner de manière significative les porte-monnaies des « Bienheureux ».

Ne rechignant devant aucune audace, électoralement suicidaire, les édiles en arrivèrent à battre le record de France du prix de l'eau propre (tout au moins selon la rumeur qui, comme chacun sait, à force de loi)

## LES JOUTES PUBLIQUES

La mairie accueille dans la foulée de multiples joutes qui opposèrent les « ponctionnés » exigeant des comptes et les « ponctionneurs » se répandant en justifications.

Même un examen du dossier par des experts drapés dans la neutralité ne purent départager les deux parties.

Les contestations allèrent bon train sous toutes les formes : tracts, bulletins d'information, communiqués de presse, noyautage de comités de gestions, prises de parole intempestives, etc.... Tous les regards convergeaient sur la communauté des « Bienheureux » dont beaucoup prédisaient l'éclatement définitif et la relégation dans l'enfer des « Malheureux ».

## L'INTERPELLATION

Or, il arriva qu'en préambule de l'une de ces joutes, Tiénot, la mlne soupçonneuse, interpella le maire en ces termes : « Et d'abord, pourquoi l'eau est coupée au cimetière ? » Devant le caractère inopiné de la question, le maire ne put que remettre la réponse au lendemain, après vérification sur les lieux.

Une heure plus tard, Tiénot récidive, cette fois dans le sujet : « Et d'abord, on n'est pas obligé de se raccorder...la preuve, c'est qu'un adjoint l'a dit ! ». Le maire interroge du regard les adjoints qui nient une telle affirmation.

Alors, le maire, dégustant à l'avance sa contre-attaque, rétorque alors : « Tiénot, on m'avait dit qu'un de vos amis affirmait que c'était vous qui avait coupé l'eau au cimetière : bien sûr, je n'en ai pas tenu compte puisque l'info pouvait être déformée par les intermédiaires ! ».

Désarçonné, Tiénot se penche vers sa voisine Adrienne et lui délivre un commentaire qui la fait éclater de rire.

Le maire n'avait plus qu'à attendre patiemment la fin de la joute pour « lever les filets » auprès d'Adrienne qui transféra scrupuleusement la réaction de Tiénot : « Oh putain ! si ça se trouve, c'est ma femme qui a coupé l'eau au cimetière ! ».

Bien avant le dieu Internet, les « Bienheureux » comptaient donc dans leurs rangs des « influenceurs », à tel point que finalement ils surent régler le problème de l'eau propre sans se diviser durablement...

Et cric et crac, moun counte es acabat.
---

PS : toute ressemblance avec des personnes, des faits et des lieux existants ou ayant existé, serait tout à fait fortuite, bien entendu.